

## [Texte]

**The Chairman:** If the Committee wishes, we could write to Treasury Board asking that question, why the cheque was held up for one month, why it was not delivered immediately. Mr. Clermont.

**Mr. Clermont:** Mr. Chairman, I have no objection, but as a French-speaking member I will have objection, because if I refer to the French text it is not "released", but the French text of the Auditor General's Report says "issued". The French text says:

Le 26 avril 1970, le Conseil du Trésor approuva le paiement de... Cependant, le chèque n'a pas été émis avant le 29 mai.

It is not the same. "Issued" and "released" are not the same at all. But as a French-speaking member I refer mostly to the French text, and the French text says "émis". In English for me the word "émis" in French means in English "issued". "Release", that is another thing.

• 1035

**Mr. McQuaid:** The English text, of course, Mr. Chairman, says that the payment was "approved".

**Mr. Clermont:** Yes, d'accord.

**Mr. McQuaid:** "Approved", and then: "the cheque was not released".

As I understand it, Dr. Willard, the cheque is released by the Treasury Board. They approved it; but yet, for some unexplained reason, they would not release it until the 29 May.

**Mr. Clermont:** But, Mr. McQuaid, both languages are official in Canada, and I read the French here and the French says:

Le Conseil du Trésor approuva le paiement d'un montant de \$589,000 imputé sur le crédit 5, Éventualités, du Conseil du Trésor. Cependant, le chèque n'a pas été émis avant le 29 mai 1970.

**Mr. Mather:** Mr. Chairman, may I make a suggestion? Perhaps we could bring this to a head if we could agree to ask Treasury Board for an explanation as to its procedure in the matter of this cheque.

**Mr. McQuaid:** Yes, I think that is the important thing.

**The Chairman:** All right, we will do that. Have you finished, Mr. McQuaid?

**Mr. McQuaid:** Yes.

**The Chairman:** Mr. Schumacher, we have spent quite a bit of time on this paragraph.

**Mr. Schumacher:** My points have been clarified, Mr. Chairman.

**The Chairman:** All right. Are there any further questions?

Mr. Flemming.

**Mr. Flemming:** I just want to ask Dr. Willard one question, really. I presume that the Province of Manitoba paid the balance of the deficit. This total deficit was over one million dollars and this amount that we are talking about now is about half that much. It is in the second paragraph, Dr. Willard, where it says that any deficit would be taken care of by the Province of Manitoba and the City of Winnipeg, and this deficit was \$1,087,000.

## [Interprétation]

**Le président:** Si le comité le désire, nous pourrions écrire au Conseil du Trésor et lui poser la question de savoir pourquoi le chèque a été retenu durant un mois et pourquoi on ne l'a pas expédié immédiatement. Monsieur Clermont.

**M. Clermont:** Monsieur le président, je ne m'y oppose pas, mais en tant que membre francophone, je m'y oppose. Au fait, dans le texte français, ce n'est pas le mot «released» qui est employé, mais tel qu'il figure dans le texte du rapport de l'Auditeur général, c'est le mot «issued» qui est employé. Le texte français dit ce qui suit:

On April 26th, 1970 the Treasury Board approved the payment of... However the check was not issued before May 29th.

Ce n'est pas la même chose dans les deux textes. Le mot «issued» et le mot «released» n'ont pas du tout la même signification. Mais en tant que député d'expression française, je m'en réfère surtout au texte français où on y voit

le mot «émis» en anglais. A mon avis, le mot «émis» en français se traduit par «Issued» en anglais. «Émis», c'est une autre chose.

**M. McQuaid:** Le texte anglais dit évidemment, monsieur le président, que le paiement a été «approuvé».

**M. Clermont:** Oui, je suis d'accord.

**M. McQuaid:** «Approuvé», et ensuite, «le chèque n'a pas été émis».

Je le comprends de cette façon, monsieur Willard, le chèque a été émis par le Conseil du Trésor. Ils l'ont approuvé, mais pour une raison que je n'explique pas, ils ne l'ont pas émis avant le 29 mai.

**M. Clermont:** Mais, monsieur McQuaid, les deux langues sont officielles au Canada et je lis le français ici et le français dit:

Le Conseil du Trésor approuva le paiement d'un montant de \$589,000 imputé sur le crédit 5, Éventualités, du Conseil du Trésor. Cependant, le chèque n'a pas été émis avant le 29 mai 1970.

**M. Mather:** Monsieur le président, puis-je vous faire une suggestion? Peut-être pourrions-nous en arriver à quelque chose si nous pouvions nous mettre d'accord pour demander au Conseil du Trésor une explication concernant ce chèque.

**M. McQuaid:** Oui, je crois que c'est une question importante.

**Le président:** Très bien, nous le ferons. Avez-vous terminé, monsieur McQuaid?

**M. McQuaid:** Oui.

**Le président:** Monsieur Schumacher, nous avons passé pas mal de temps sur ce paragraphe.

**M. Schumacher:** J'ai reçu tous les renseignements que je désirais, monsieur le président.

**Le président:** Très bien, y a-t-il d'autres questions? Monsieur Flemming.

**M. Flemming:** Je voulais simplement poser une question à M. Willard. Je suppose que la province du Manitoba a payé la balance du déficit. Le déficit total était de 1 million de dollars et le montant dont nous parlons maintenant n'est que d'environ la moitié. C'est au second paragraphe, monsieur Willard, là où on dit que tout déficit serait absorbé par la province du Manitoba et la ville de Winnipeg. Ce déficit était de \$1,087,000.